



2018

**UNE ANNÉE AU
SERVICE DE
VAL'EYRIEUX**

Madame, Monsieur,

Nos choix antérieurs en termes de politique de développement économique commencent à payer, et concourent à la reprise économique.

[...]

La réorientation des lignes budgétaires et la réorganisation des services sont travaillées chez nous avec écoute et avec pragmatisme. Nous n'avons pas voulu subir les défaillances de cet État ; tous les services sont maintenus, toutes les composantes et toutes les parties du territoire en bénéficient, la qualité est et reste au rendez-vous. Le budget total 2018, c'est plus de 30 millions d'euros avec l'investissement qui dépasse le fonctionnement : c'est une volonté de l'ensemble de l'exécutif et du conseil communautaire. Avec ce budget, Val'Eyrieux se veut fortifié, rassurant, et assumant son avenir sur des bases financières saines.

[...]

Val'Eyrieux est en ordre de marche pour son attractivité. C'est un territoire qui, on me le dit souvent, est hors du commun parce qu'il est loin des grandes agglomérations et des métropoles, loin des aéroports, loin des autoroutes, mais dans sa ruralité, c'est un territoire actif, dynamique, innovant et agile. L'ensemble des acteurs locaux qui sont dans le développement économique, quels qu'ils soient, industrie, tourisme, commerce, artisanat, agriculture... avancent ensemble et dans la même direction pour notre avenir.

[...]

Ce travail réalisé sur Val'Eyrieux nous met en bonne position par rapport à tant d'autres territoires... La concrétisation du projet de ce nouveau périmètre (et je le redis, imposé !) est en voie d'achèvement. Merci à tous ceux qui y ont concouru.

[...]

L'efficacité du travail de tous. L'ensemble des gros « chantiers » thématiques seront mis en place d'ici 2019, comme l'EPIC pour le tourisme, ou encore le schéma de gestion de l'eau (l'eau, ressource importante, doit être sécurisée et préservée). Le développement économique du territoire reste à la pointe, les projets sociaux se poursuivent. L'écologie et l'environnement, l'important développement du tourisme, la culture de très bonne qualité (malgré une restriction budgétaire importante malheureusement indispensable), des infrastructures sportives nombreuses et des bénévoles pour les animer, et pour compléter notre « vallée du bijou », l'atelier du bijou à Saint-Martin-de-Valamas qui prend vie avec ses nouveaux artisans : tout cela concourt au dynamisme et à la modernité de Val'Eyrieux.

Mais il reste à faire, poursuivre la maîtrise du budget, positionner Val'Eyrieux dans le SCOT, qui doit assurer l'avenir des générations futures. Sans oublier les questions de la mobilité, de la santé (installation de deux paramédicaux à Saint-Martin-de-Valamas), de l'habitat, du logement, du développement de nos quatre bourgs-centres, et des aides au développement de toutes nos communes (un choix des élus), et notamment les confins.

Val'Eyrieux se construit patiemment dans un contexte national délicat, son bassin de vie prend forme, s'organise dans une logique d'investissements de long terme. Vous pouvez compter sur nos équipes, les élus et les services administratifs et techniques. Ils sont donc à leur place de travail et je les remercie pour leur investissement.

Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de communes Val'Eyrieux	6
Finances	11
Ressources humaines	14
Tourisme et Économie	16
Économie	18
Développement durable	20
Tourisme	21
Culture	23
Services à la population	24
Services Techniques	27
Territoire	28
Partenariats et visites officielles	30

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL'ÉYRIEUX

La Communauté de communes Val'Éyrieux, créée au 1^{er} janvier 2014, compte 31 communes membres depuis le 1^{er} janvier 2017.



EN QUELQUES CHIFFRES...

31 communes membres	12 909 habitants (INSEE 2015)	510 km ²	25 hab./km ²
6 011 ménages	84 agents à Val'Éyrieux	1 centre de télétravail	4 zones d'activités

LES COMPÉTENCES

Les statuts en vigueur sont ceux adoptés en Conseil communautaire du 28 septembre 2015 et entérinés par arrêté préfectoral du 16 décembre 2015. Ils sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2016.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Accompagnement du monde agricole
- Aménagement numérique : déploiement de la fibre

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Gestion des Zones d'activités (ZA)
- Vallée du Bijou : animations, maison du bijou et atelier du bijou
- Soutien aux commerçants et artisans
- ... et toute autre action de développement économique

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Politique du logement
- Soutien à la vie associative
- Transports à la demande et scolaires

ENVIRONNEMENT

- Assainissement Non Collectif (SPANC) et assainissement collectif
- Gestion des rivières

DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS

- Gestion des Ordures ménagères

EAU POTABLE

SPORT

- Équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Aide aux associations sportives

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Maîtrise de l'énergie / Énergies renouvelables
- Agriculture et forêt
- Espaces naturels

TOURISME

- Politique touristique
- Gestion des chemins de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Valorisation de la voie CFD
- Sport nature
- Équipements de loisirs aquatiques

POLITIQUE SOCIALE

- CIAS
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille
- Centres de loisirs et crèches
- Soutien financier aux associations d'aide à domicile

CULTURE

- Politique culturelle
- Organisation d'une programmation culturelle
- Gestion des équipements de culture scientifique : L'Arche des Métiers, Planète Mars, l'École du vent
- Animation d'une politique de Lecture Publique
- Soutien aux associations culturelles et aux actions d'animations culturelles

LA GOUVERNANCE

Le Président et les Vice-présidents

Le Président et les 10 Vice-présidents ont été élus par le Conseil communautaire.

Dr Jacques CHABAL	Président
Maurice WEISS	1 ^{er} vice-président, en charge des délégations transversales, des statuts et compétences et de la définition de l'intérêt communautaire, de l'aménagement numérique, élu référent SMEOV
Raymond FAYARD	2 ^{ème} vice-président, en charge de l'Eau, de l'Assainissement, des Travaux et de la Voirie
Thierry GIROT	3 ^{ème} vice-président, en charge de l'Action Sociale et de l'Enfance-Jeunesse
Monique PINET	4 ^{ème} vice-présidente, en charge de l'Administration Générale et de la Communication
Michel VILLEMAGNE	5 ^{ème} vice-président, en charge des Finances
Jean-Marie FOUTRY	6 ^{ème} vice-président, en charge de la Culture
Catherine FAURE	7 ^{ème} vice-présidente, en charge du Tourisme
René JULIEN	8 ^{ème} vice-président, en charge de l'Economie
Roger PERRIN	9 ^{ème} vice-président, en charge du Sport et de la Vie Associative
Frédéric PICARD	10 ^{ème} vice-président, en charge du Développement Durable et de l'Aménagement de l'espace

Le comité exécutif

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est l'organe de préparation des décisions et a pour but de :

- Statuer sur les axes de travail et les programmes d'actions développés
- Valider les priorités, les objectifs et le travail des commissions
- Centraliser les réflexions communautaires
- Préparer le conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est réuni sur convocation du Président, qui décide de la périodicité qui lui paraît la plus appropriée. Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a confié au Bureau certaines délégations.

En 2018, le Bureau communautaire s'est réuni à 10 reprises, dont une fois à St Martin de Valamas et le reste du temps au siège de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 54 délégués, représentant l'ensemble des communes :

- 1 délégué titulaire pour les communes de Accons, Albon d'Ardèche, Arcens, Chanéac, Devesset, Dornas, Intres, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle sous Chanéac, Le Chambon, Les Nonières, Mars, Rocheпаule, St Andéol de Fourchades, St André en Vivarais, St Barthélemy le Meil, St Christol, St Cierge Sous le Cheylard, St Clément, St Genest Lachamp, St Jean Roure, St Jeure d'Andaure, St Julien Boutières, St Julien Labrousse, St Michel d'Aurance.
- 2 délégués titulaires pour Mariac et St Pierreville
- 4 délégués titulaires pour St Martin de Valamas
- 9 délégués titulaires pour St Agrève
- 11 délégués titulaires pour Le Cheylard

Il est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Par le vote de délibérations, il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

En 2018, le Conseil communautaire s'est réuni à cinq reprises, dans les communes de Mariac, Le Cheylard, St André en Vivarais, St Michel d'Aurance et Arcens.

Les commissions consultatives

Des commissions consultatives viennent s'ajouter à ces instances, suivant les délégations des Vice-présidents. Un représentant par commune est appelé à siéger, soit 31 membres par commission. Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel mais émettent des avis sur les affaires qui leur sont soumises par les Vice-présidents.

Voici la liste des commissions et le nombre de réunions qui se sont tenues en 2018 :

- Commission Délégations transversales, statuts et compétences, définition de l'intérêt communautaire, aménagement numérique : pas de réunion
- Commission Eau, Assainissement, Travaux et Voirie : 5 réunions
- Commission Action sociale et Enfance-Jeunesse : 2 réunions
- Commission Administration Générale et Communication : 1 réunion
- Commission Finances : 2 réunions
- Commission Culture : 2 réunions
- Commission Tourisme : 2 réunions
- Commission Economie : 1 réunion
- Commission Sport et Vie associative : 2 réunions
- Commission Développement Durable et Aménagement de l'espace : 1 réunion

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Sur Val'Eyrieux, la CLECT ne s'est pas réunie en 2018.

La Conférence des Maires

Cette conférence, informative et consultative, rassemble les 31 Maires du territoire ainsi que les Vice-présidents de la Communauté de communes.

Elle est réunie à la demande du Président et a pour but d'aborder les grandes orientations.

En 2018, une conférence des Maires a été organisée au siège de Val'Eyrieux.

MAINTENIR L'INVESTISSEMENT ET LES SERVICES, UNE ÉQUATION DIFFICILE

Ce budget primitif 2018 a demandé beaucoup d'efforts de la part de tous les responsables, élus, administratifs et techniques.

La rigueur s'imposait, sans toutefois atteindre notre développement.

Ce qui est fait :

Le total du budget général et des budgets annexes, dépenses et recettes, représente un volume financier de plus de 30 millions d'euros.

Les produits de fiscalité à taux constants sont très stables (+ 0,2 %).

Le programme d'investissement du budget général est toujours soutenu, avec un montant total de plus de 4,8 millions d'euros.

À noter :

Une nouvelle baisse de 4,7 % de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est à prévoir pour 2018.

Mutualiser et dynamiser, malgré tout, ont été les maîtres mots de notre travail, dans tous les domaines et dans tout le périmètre (sport, culture, tourisme, social, eau/assainissement, aides aux communes...).

Maintenir l'investissement et les services, une équation difficile.

Ce budget s'appuie sur nos richesses naturelles et les nombreuses initiatives existantes.

Notre territoire est au service de la cohésion sociale et territoriale. Les économies réalisées depuis 2016 et majorées en 2018 nous permettent, quoi qu'il arrive, de poursuivre la dynamique d'une « ruralité active ».

Dr Jacques Chabal,

Président de la Communauté de communes

Ce budget est marqué par une baisse importante des charges de fonctionnement permettant de dégager une capacité d'investissement d'environ 1 M € et un retour positif de l'épargne nette.

Michel Villemagne,

Vice-président en charge des Finances

LES CHIFFRES CLÉS

Budget général : 15 M €

Dont fonctionnement : 10 M €

Investissement : 5 M €

Budget total (tous budgets confondus) : 30 M €

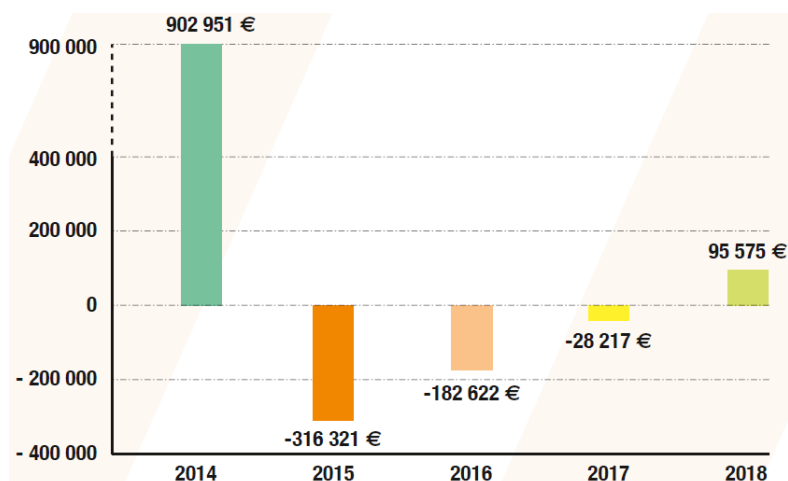
Dont fonctionnement : 14 M €

Investissement : 16 M €

NETTE AMÉLIORATION DE L'ÉPARGNE EN 2018 !

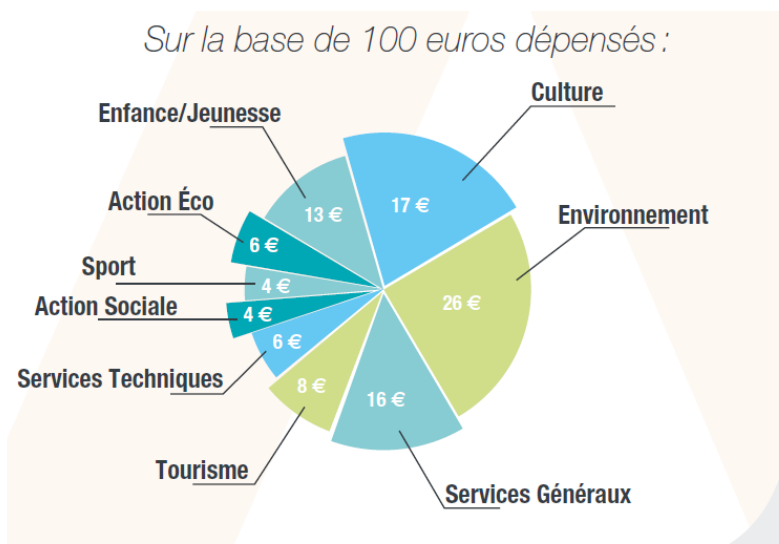
L'objectif financier pour 2018 est le rétablissement de notre épargne. Négative depuis 3 ans, l'épargne nette de Val'Eyrieux s'était déjà améliorée en 2017 approchant l'équilibre (- 28 217 €), grâce à des efforts considérables de restrictions budgétaires.

CAF NETTE*



*La Caf nette représente l'autofinancement de la collectivité permettant de financer par ses propres ressources ses besoins en investissement et en remboursement de dette.

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENTS : UN PROGRAMME TOUJOURS IMPORTANT

Une politique d'aides ou de participations toujours conséquente :

- En faveur des communes : 155 158 €
- En faveur des entreprises : 271 742 €
- Déploiement de la fibre optique : 690 000 €
- Construction de la caserne de Saint-Martin-de-Valamas : 299 600 €

Un programme d'investissements sur l'Eau et l'Assainissement important malgré la baisse des aides.

► **3,6 M € pour l'Eau, dont :**

- Mise en conformité des captages : 970 500 €
- Interconnexion de réseaux (Accons, St Christol, Intres/St Julien Boutières) : 1 124 000 €
- Renouvellement de réseaux (Arcens, St Agrève, Le Cheylard) : 650 000 €

► **1,9 M € pour l'Assainissement, dont :**

- Réhabilitation de réseaux et stations (Arcens, St Agrève, St André en Vivarais) : 360 000 €
- Travaux suite aux schémas directeurs (St Martin de Valamas, St Pierreville, Le Cheylard) : 682 000 €
- Extension de réseaux (Accons) : 552 000 €

ZOOM SUR...

LES PRINCIPALES LIGNES DU BUDGET GÉNÉRAL



**Fin de l'aménagement de La Dolce Via jusqu'à St Agrève :
1 M €**



**Fin des travaux de l'atelier du bijou à St Martin de Valamas :
250 000 €**



**Fin des travaux du siège :
425 000 €**



**Aménagement de locaux d'animation pour l'École du vent :
470 800 €**



Travaux sur les équipements sportifs : 127 560 €



Travaux sur les bâtiments enfance : 83 000 €

RESSOURCES HUMAINES

CCSTI DE L'ARDÈCHE : MUTUALISER POUR OPTIMISER !

L'Arche des Métiers du Cheylard, l'École du vent de Saint Clément et l'observatoire d'astronomie de Mars ont fusionné et sont désormais réunis sous la bannière commune du CCSTI de l'Ardèche, le Centre de Culture Scientifique Technique et Industriel.

Cette décision a été prise fin 2017 par les élus de Val'Eyrieux. Elle répond, d'une part à des obligations d'optimisation des dépenses et, d'autre part à une cohérence dans l'organisation du fonctionnement des équipements culturels sur le territoire.

Les équipes ont commencé à travailler ensemble sur la mise en œuvre d'un programme d'actions commun, sur l'édition d'une plaquette liant les trois équipements autour des sciences, des techniques, de l'univers poétique et de l'environnement sans oublier l'astronomie. Les médiateurs, qui constituent le cœur de métier de ces équipements, ont déjà entrepris des formations en interne pour développer leurs compétences ; les uns en sciences, les autres en environnement afin de proposer l'offre la plus éclectique possible aux visiteurs (individuels, groupes, scolaires...).

Les responsables ont aussi réfléchi ensemble à une répartition cohérente des missions des agents, avec la possibilité d'ajustements, en fonction des constats et observations qu'ils pourront faire tout au long de l'année. Ce travail en commun constitue le socle de la construction qui s'étoffe au fil de l'eau.

Le changement d'organisation interne, s'attache avant tout à conserver la qualité du service offert aux différents publics. Les élus ont demandé aux médiateurs, agents d'accueil, responsables et agents administratifs de partager un objectif : celui de maintenir une offre originale et pertinente sur des thématiques identifiées et variées, qui aujourd'hui se marient et conjuguent leur force.

LE SERVICE ADMINISTRATIF : RIGUEUR ET FLUIDITÉ

Après 8 mois de travaux de rénovation du siège, l'ensemble des équipes, soit 19 personnes au total, ont pu réintégrer leurs bureaux.

Le siège, en plus des services techniques, culture, communication et tourisme, accueille l'ensemble des personnels administratifs soit huit agents au total, sans compter la Direction générale et les directions de pôle. Ils représentent environ 10 % des 84 agents permanents répartis sur le territoire.

Les personnels administratifs sont des travailleurs de l'ombre qui participent à un fonctionnement fluide de l'ensemble des services, même si le résultat de leur travail n'est pas visible pour la population. Leurs domaines d'intervention sont divers et demandent beaucoup de rigueur.

L'accueil d'abord, téléphonique ou physique est la porte d'entrée de Val'Eyrieux ; l'agent d'accueil impulse une image dynamique et doit être à l'écoute de toutes les demandes.

Les deux agents comptables doivent avoir une bonne connaissance des finances publiques et favorisent un lien étroit avec l'ensemble des services validant les paiements. Le service de facturation aux usagers de l'Eau et l'Assainissement sur lequel oeuvre un agent au quotidien, requiert sens de l'écoute et diplomatie. Un agent chargé des marchés publics épaulé les directions générale et technique, grâce à sa bonne connaissance de la législation des marchés publics et des enjeux de sécurisation juridique de la collectivité. Enfin trois assistantes de direction accompagnent la direction générale d'une part, sur l'organisation des assemblées et le suivi des subventions, impliquant réactivité et disponibilité, la direction des ressources humaines d'autre part, sur la paye, la carrière et la maladie nécessitant discrétion et empathie et enfin les directions Services à la population et Eau/Assainissement qui se partagent une assistante d'une grande polyvalence et très investie sur le terrain.

ZOOM SUR...

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La Communauté de communes a connu beaucoup de mouvements de personnel en 2018, ce qui ne signifie pas qu'elle a créé de nouveaux postes, mais simplement que des agents partis ont dû être remplacés (retraite, évolution professionnelle, mise en disponibilité).

Des départs prochains à la retraite vont poursuivre ce mouvement. C'est aussi ça la vie d'une collectivité, assurer la continuité du service dans un cadre mouvant.

À noter : l'organigramme de la collectivité est consultable sur le site www.valeyrieux.fr.

L'ATELIER DU BIJOU PREND VIE À SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

Installé dans l'ancienne usine Murat entièrement réhabilitée à Saint-Martin-de-Valamas, l'atelier du bijou invite le visiteur à découvrir le patrimoine industriel de la bijouterie, véritable richesse des Boutières.

Porté par la Communauté de communes Val'Eyrieux dans le cadre de la valorisation de la filière bijou, l'atelier du bijou accueille en ses murs un espace muséal vivant, une pépinière des métiers de la bijouterie et enfin, une antenne de l'office de tourisme Val'Eyrieux - Ardèche Hautes Vallées.

À la fois centre de formation, pépinière des métiers de la bijouterie et lieu de tourisme expérientiel, l'atelier du bijou complète l'offre de la maison du bijou et installe définitivement les Boutières comme un haut lieu de la bijouterie en France.

Ouverture d'un espace d'accueil touristique

Depuis juillet 2018, l'office de tourisme Val'Eyrieux - Ardèche Hautes Vallées a intégré l'atelier du bijou au sein d'un espace d'accueil thématique et muséographique.

En plus de l'accueil du public, le personnel de l'office a mené durant l'été toute une série de visites animées de l'atelier proposant une totale immersion dans le monde industriel : le visiteur devient un ouvrier de l'usine et découvre l'histoire du lieu, les périodes clés de l'atelier, les techniques spécifiques à l'usine Murat et les conditions de travail de l'époque.

Cette expérimentation, qui n'est que la première brique du dispositif d'animation qui va se construire progressivement, a tout de même rassemblé près de 200 visiteurs.

Les chiffres de fréquentation de cette première saison estivale sur l'antenne de Saint-Martin sont d'ailleurs très encourageants : + 6 % de visiteurs par rapport à l'été 2017.

Une pépinière qui bourdonne de créateurs !

La pépinière de l'atelier du bijou offre aux jeunes professionnels de la bijouterie des conditions privilégiées pour se développer : un atelier individuel à loyer attractif, un espace de travail et des machines mutualisés ainsi qu'un accompagnement spécifique à la création d'activité par la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Ardèche et le site de proximité Centre Ardèche.

ZOOM SUR...

PORTRAIT DES TROIS « PÉPINS » INSTALLÉS À L'ATELIER DU BIJOU

Parmi les nombreuses candidatures reçues, trois entrepreneurs ont été retenus et se sont installés à l'automne 2018 dans l'atelier du bijou.

Aurore Klein – Dawn Joaillerie (Paris)

Doublement diplômée en histoire de l'art et bijouterie joaillerie, Aurore Klein a monté son entreprise Dawn Joaillerie sur Paris et a souhaité venir la développer au sein de la vallée du bijou, avec sa famille. Particulièrement motivée, Aurore fourmille d'idées pour contribuer à l'animation de l'atelier du bijou.

À découvrir sur dawnjoaillerie.fr



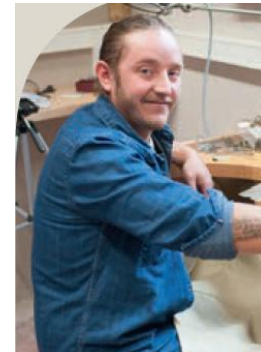
Sébastien Philip (Le Cheylard)

Sébastien Philip a exercé pendant plus de 20 ans le métier de styliste et designer bijoux chez GL puis Altesse. En créant sa propre entreprise il élargit son métier, de la conception à la vente en passant par la fabrication. L'atelier du bijou lui permet d'être accompagné pour avancer rapidement dans son projet de création d'entreprise.

Antoine Velsch (Meuse)

Après plusieurs années dans le secteur de la rénovation des bâtiments, Antoine Velsch change de voie et passe son CAP en bijouterie joaillerie à l'Institut Supérieur de Décoration de Longwy. En plus des bijoux, il souhaite se spécialiser dans la production d'objets décoratifs bijoutiers.

Retrouvez Antoine Velsch sur Facebook : [Antoine-velsch-Artisan-Bijoutier-Joaillier](https://www.facebook.com/Antoine-velsch-Artisan-Bijoutier-Joaillier)



DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Val'Eyrieux est un territoire riche de nombreuses entreprises de qualité dans tous les secteurs (industrie, artisanat, commerce, services...), qui concourent à la vitalité du territoire.

C'est pour accompagner le développement et la modernisation de toutes ces activités économiques que la Communauté de communes a mis en place depuis 2015 une politique d'aide autour de deux axes : des aides financières au développement et un accompagnement à la modernisation.

L'ORC du Haut-Vivarais

Lancée en 2016 sur le territoire du Haut-Vivarais, l'Opération Rurale Collective (ORC) s'est achevée début 2018 avec des résultats très positifs : 18 entreprises ont reçu des aides à la modernisation pour un total de 174 000 €, contribuant à près d'un million d'euros d'investissement local sur toute l'opération. L'ORC a également permis la mise en place de formations et d'ateliers gratuits dédiés à la professionnalisation des entreprises mais aussi des conseils et des accompagnements individualisés, et le renforcement des démarches collectives. Un bilan plus que positif donc pour cette opération.

Val'Eyrieux, Territoire à Énergie Positive

Depuis 2017, Val'Eyrieux s'est doté de toute une série d'aides dédiées à la transition énergétique pour les acteurs économiques autour du dispositif TEPOS. À ce jour 112 000 € d'aides ont été attribuées à 14 entreprises. Une enveloppe spécifique pour les acteurs agricoles a également permis l'attribution de 10 000 € d'aides à 3 exploitations.

Un partenariat d'aides avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Enfin Val'Eyrieux a récemment signé une convention avec la Région permettant le cofinancement sur les aides régionales pour l'économie de proximité et l'industrie.

L'INNOVATION NUMÉRIQUE S'EXPORTE

Accompagnée par Val'Eyrieux depuis 2015, l'association Le Labo.VE (gestion de l'école Simplon.VE et du FabLab « La Fabritech » basés à Pôleyrieux au Cheylard) poursuit sa croissance et développe de nouvelles formations en Ardèche, regroupées sous le nom de l'École Numérique Ardéchoise (ENA).

Ainsi, grâce à la participation de la commune de Guilherand-Granges, Le Labo.VE a mis en place, dès le mois de juin 2018, une nouvelle formation en alternance « Concepteur Développeur Informatique », liée aux entreprises du secteur et amenant au titre professionnel Bac+4. Avec deux autres projets de formation sur Annonay et sur le sud-Ardèche, l'ENA exporte la culture de l'innovation depuis les Boutières dans tout le département et au-delà.

ZOOM SUR...

FORMATION DE DÉVELOPPEURS NUMÉRIQUES AU CHEYLARD : ET DE 4 !

Fin 2018, Pôleyrieux a accueilli la 4^e promotion de la formation de développeurs web Simplon.ve, portée par l'association le Labo.VE. Les apprenants bénéficient de 9 mois de formation intensive mêlant apprentissages techniques et posture professionnelle, puis d'un stage de 2 mois (juin-juillet). Avec un taux de retour à l'emploi de 73 %, la formation met sur le marché du travail des diplômés qualifiés, autonomes et adaptables...

FORUM DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Plus de 20 entreprises et 200 demandeurs d'emploi se sont rencontrés au forum de l'emploi organisé par la Communauté de communes en partenariat avec le Site de proximité Centre Ardèche et Pôle Emploi, le 16 octobre 2018 au Cheylard.

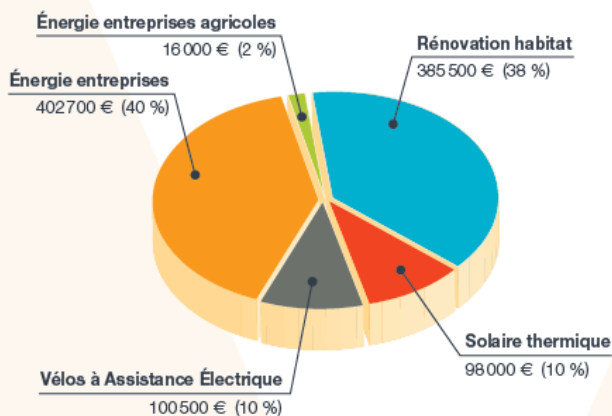
L'après-midi était réservé aux employeurs, qui ont découvert les dispositifs permettant de faciliter l'embauche de personnes non qualifiées puis de les former. Ces derniers ont aussi pu échanger sur leurs problématiques avec le Sous-préfet de l'Ardèche, M. Bernard Roudil, et les élus du territoire. Une belle réussite qui a permis d'apporter des réponses concrètes à la difficulté des entreprises à recruter d'une part, et l'augmentation du chômage longue durée d'autre part.

92 PROJETS ÉNERGÉTIQUES SOUTENUS

Avec le dispositif « Val'Éyrieux, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », la collectivité a pu bénéficier d'aides à l'investissement pour ses projets de transition énergétique. Les élus ont également choisi, entre autres, de permettre à tout le territoire de bénéficier de ces aides en lançant 5 appels à projet d'aides directes à destination des particuliers, des entreprises et des agriculteurs. Leur succès les a confortés dans leur choix, les 92 projets menés ayant eu de nombreuses retombées locales : réduction de la facture énergétique des ménages augmentant en conséquence leur pouvoir d'achat, des locaux d'entreprises rénovés et donc plus attractifs, un patrimoine immobilier qui prend de la valeur, mais surtout des retombées directes pour les entreprises locales qui ont été fortement sollicitées pour les achats et travaux.

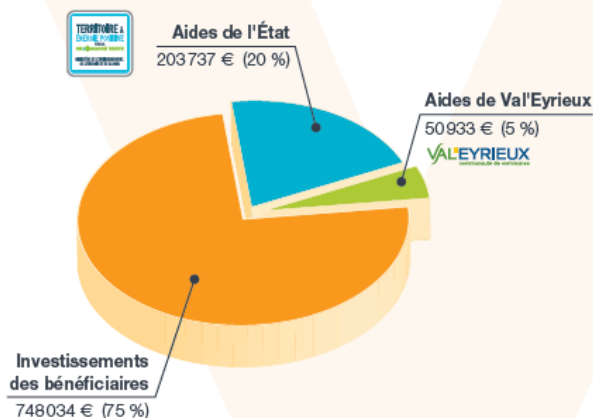
En élargissant l'accès aux aides de l'État, la collectivité a permis de créer une vraie dynamique de transition énergétique sur le territoire, indispensable pour atteindre l'objectif d'équilibre énergétique sur l'ensemble de Val'Éyrieux.

Les 5 appels à projets d'aides directes : montants totaux investis par les usagers



Montant total engagé (partie énergie des travaux) = 1 002 700 €

Collectivités, entreprises, particuliers : tous unis pour amorcer la transition énergétique




Total = 1 002 700 €

Retrouvez toutes les actions "Val'Éyrieux, Territoire à Énergie Positive" sur www.valeyrieux.fr.

 **92 bénéficiaires**
(19 entreprises et 73 particuliers).

 **21 communes concernées**
sur Val'Éyrieux.

 **130 tonnes/an**
d'émission de gaz à effet de serre évitées.

 **1,4 million de kWh économisés**
chaque année.

 **143 000 €/an**
d'économies financières générées.

 **57 entreprises sollicitées**
pour les travaux financés dont :

- 24 entreprises voisines du territoire pour un CA de 300 000 € ;
- 23 entreprises de Val'Éyrieux pour un CA de 500 000 €.

1 € investi par Val'Éyrieux
→ 3 € d'économie/an
sur la facture énergétique du territoire

LA DOLCE VIA : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ACHÉVÉ EN 2018

Initié en 2010 dans la Vallée de l'Eyrieux, le projet d'aménagement de l'ancienne voie CFD (Chemin de Fer Départemental) s'est poursuivi à partir de 2012 sur le territoire de Val'Eyrieux jusqu'à son achèvement en juin 2018. Baptisée « La Dolce Via », marque déposée depuis 2016, cette voie douce d'Ardèche offre aujourd'hui un itinéraire aménagé et sécurisé de 90 km.

Sur la partie de la voie douce qui passe sur Val'Eyrieux, les revêtements ont été adaptés aux usages : du bitume pour les parties ouvertes aux véhicules motorisés et desservant les habitations, du gore pour les parties réservées aux modes doux. Cela représente 45 km aménagés entre la commune de Saint-Julien-Labrousse et Saint-Agrève, et entre Le Cheylard et Les Nonières.

Ce projet touristique majeur pour le territoire a coûté au total 5,5 M d'euros à la Communauté de communes Val'Eyrieux, subventionné à environ 80 % par l'État, le Département, la Région, L'Europe. De plus, un programme d'entretien a été établi par la collectivité à hauteur de 50 000 euros par an, comprenant notamment la coupe des végétaux, le débroussaillage et la gestion des déchets.

Avec plus de 60 000 passages aux Ollières et 15 000 passages sur les nouveaux tronçons d'Intres et de Lamastre en 2018, La Dolce Via se positionne clairement comme une référence au niveau des voies douces d'Ardèche.

Enfin, un Comité d'Itinéraire a été créé en 2014, réunissant la Communauté de communes du Pays de Lamastre, de Val'Eyrieux et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, ainsi que leurs partenaires. Ce comité mène des actions communes de promotion et de communication, de la participation à des salons d'envergure (Liège 2018) jusqu'à la récente création du nouveau site Internet de La Dolce Via.

SAINT-CLÉMENT, UN SITE GEOPARK MONDIAL UNESCO

Depuis 2014, les coulées de Saint-Clément sont classées géosite dans le cadre du label Geopark mondial UNESCO, dont le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche est bénéficiaire.

Cette reconnaissance internationale est attribuée à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. C'est le cas du PNR des Monts d'Ardèche qui recèle des trésors ! Sur le géosite de Saint-Clément, plus de 11 coulées de lave issues du massif du Mézenc se sont empilées sur plusieurs millions d'années pour constituer le site de plateau aujourd'hui perché par le creusement des vallées. Cette superposition est un témoignage du plus ancien volcanisme ardéchois.

Valoriser et aménager le site

La Communauté de communes Val'Eyrieux a souhaité valoriser ce site exceptionnel avec des aménagements adaptés au grand public. Un amphithéâtre de verdure a été construit devant le belvédère et sa table d'orientation, offrant au visiteur un lieu unique pour admirer en toute quiétude le panorama sur les monts d'Ardèche et les volcans des succs.

Au départ de l'École du vent, un sentier thématique de 2,5 km conduit au cœur des coulées de lave. Des supports d'interprétation, à découvrir le long du parcours, proposent des contenus pédagogiques sur les formations géologiques de Saint-Clément et l'évolution des paysages : mer tropicale au Jurassique, éruption des volcans au Miocène et coulées de basalte érodées et falaises aujourd'hui ; une balade ludique à la découverte de la géologie et propice à l'observation de la faune locale.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche, l'École du vent, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Velay, et avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

ZOOM SUR...

LES CIRCUITS DE COURSE D'ORIENTATION FONT PEAU NEUVE

Dans le cadre de son programme de développement des activités sportives de pleine nature, la Communauté de communes Val'Eyrieux a renouvelé l'espace course d'orientation du Cheylard. Depuis le printemps 2018, trois nouveaux parcours permanents sont accessibles et permettent une découverte ludique de la ville du Cheylard et du parc du château de la Chèze.

À l'aide d'une carte, vous pouvez réaliser un circuit en passant par des bornes de poinçonnage et emprunter l'itinéraire de votre choix.

Cet espace permanent, fruit d'un partenariat entre la collectivité et l'association Viv'Azimut 07 (club de course d'orientation du Cheylard) offre une pratique sportive familiale, à réaliser en marchant ou en courant.

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL VA DEVENIR UN EPIC

L'ambition de la Communauté de communes Val'Eyrieux en termes de développement touristique est d'affirmer le territoire Val'Eyrieux au sein de la destination « Ardèche ». Après la création d'un seul Office de tourisme intercommunal (OTI) sous statut associatif en 2016, une nouvelle évolution a été discutée avec les responsables de l'OTI, dont la finalité est d'assurer la continuité des actions touristiques en impliquant de manière plus importante la collectivité. Ainsi, lors du conseil communautaire du 25 septembre 2018, les élus ont décidé la création d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) pour porter dès le 1^{er} janvier 2019 l'ensemble de la politique touristique de Val'Eyrieux. L'EPIC sera dirigé par un comité de direction constitué d'élus communautaires et de représentants socioprofessionnels (hébergeurs, associations, activités touristiques).

L'ESTIVAL : UNE PREMIÈRE ÉDITION PLEINE DE PROMESSES

C'est un rendez-vous festif qui vous a été proposé cet été 2018, comme il y en a un chaque année ce week-end là, d'abord avec le Festival de la Marionnette, puis le Festival des Articulés. Aujourd'hui, c'est l'estiVAL qui voit le jour, né de la volonté des élus de maintenir ce moment hors du temps, où petits et grands s'émerveillent, découvrent, rient, pleurent aussi parfois, au gré des compagnies et artistes qui investissent différents lieux de la ville du Cheylard pendant ces deux jours.

Musique, peinture, danse, cirque, marionnettes, théâtre de rue, performances vocales, magie, clowneries : le festival se veut diversifié, tant sur les disciplines représentées que sur l'origine des artistes (Rhône, Vienne, Ardèche, Côte-d'Or, Loire, Gard, Isère).

De lieu en lieu le spectacle vivant prend ses quartiers, ouvrant aux festivaliers une porte sur les arts de la rue, toujours tant appréciés pour leur fraîcheur et le talent de ses artistes à surprendre le spectateur dans un lieu où se déroule d'ordinaire la vie de tous les jours : la rue.

C'est avec le soleil que l'estiVAL a déroulé sa première édition les 11 et 12 août 2018, au cœur de la ville du Cheylard : près de 4 000 personnes sont venues assister aux représentations qui se déroulaient en extérieur ou en salle, de jour ou de nuit. La qualité et la diversité de la programmation ont plu au public, l'organisation et l'accueil ont été salués par les artistes. C'est donc un nouveau rendez-vous culturel qui s'installe avec de belles perspectives pour les prochaines éditions !

Bienvenue donc à ce nouveau rendez-vous estival !

RETOUR EN IMAGES SUR LE VILLAGE DES SCIENCES

Les 13 et 14 octobre 2018, la Cité scolaire du Cheylard a accueilli plus de 3 000 visiteurs, venus découvrir et participer aux animations des 30 stands et ateliers proposés par le CCSTI de l'Ardèche.

Rendez-vous incontournable en Ardèche de rencontres avec les sciences, le village des sciences attire chaque année un public enthousiaste et curieux. Comme l'a souligné le Dr Jacques Chabal en clôture de cet événement, l'objectif d'une telle manifestation est de « *créer des étincelles dans les yeux des enfants pour susciter la curiosité et des vocations* ». À en voir leur regard émerveillé par ce qu'ils ont découvert et observé, nul doute que ce fut une réussite !



SERVICES À LA POPULATION

DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Lieu de rencontre par excellence, le RAM de Val'Éyrieux, au travers de sa responsable Catherine Vérité, permet aux assistantes maternelles et aux familles de se rencontrer autour de la petite enfance. Particuliers et professionnels y trouvent conseils et écoute concernant tous les aspects de la garde individuelle ou collective de jeunes enfants.

Le RAM a d'ailleurs étendu son champ d'intervention auprès des professionnels : désormais, les assistantes maternelles peuvent être accompagnées dans leur recherche d'activité, leur formation et leur parcours de professionnalisation.

Côté particuliers et familles, plusieurs actions et temps d'animation ont été organisés tout au long de l'année 2018. Être parent n'est pas toujours simple au quotidien, il s'agit là de leur donner des outils et de les accompagner dans leur rôle éducatif.

C'est dans cette optique qu'une conférence-débat sur l'alimentation du jeune enfant de 0 à 6 ans a été organisée en partenariat avec Eovi MCD Mutuelle en mars. En présence d'un pédiatre et d'une diététicienne, les participants ont abordé l'équilibre alimentaire, la diversification de l'alimentation... Les parents ont posé de nombreuses questions et le spécialiste a répondu avec compétence, légèreté et humour ! Et pour mettre immédiatement en pratique les thèmes évoqués lors de cette conférence, un atelier cuisine réunissant parents et enfants s'est déroulé le lendemain. Les participants ont épluché, coupé, malaxé les aliments avec plaisir et, cerise sur le gâteau, ils ont ensuite pu déguster leurs réalisations tous ensemble dans un repas partagé convivial.

Le 20 septembre 2018, les parents ont également été conviés à une conférence-débat consacrée au numérique : « Comment grandir avec les écrans à 3, 6, 9 et 12 ans ? ».



LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR VAL'ÉYRIEUX : MODE D'EMPLOI

Sur le territoire Val'Éyrieux, 7 lignes de transport à la demande sont à disposition. Elles fonctionnent en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui est compétente sur le transport interurbain depuis janvier 2018.

Il est possible d'utiliser ces lignes à condition de réserver au plus tard la veille (ou le vendredi pour le lundi suivant). Les cars circulent uniquement si au moins deux passagers ont réservé.

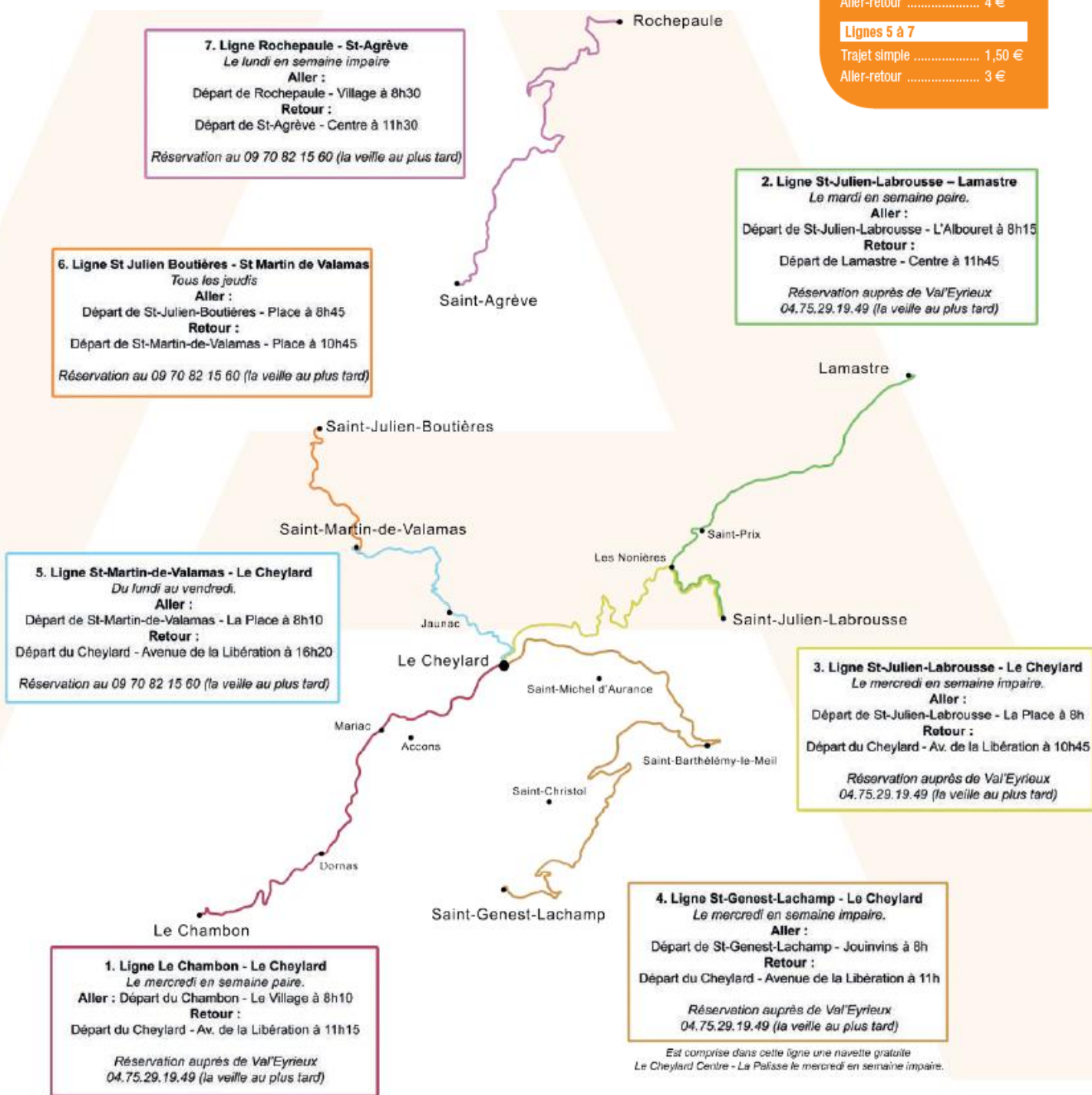
TARIFS

Lignes 1 à 4

Trajet simple 2,50 €
Aller-retour 4 €

Lignes 5 à 7

Trajet simple 1,50 €
Aller-retour 3 €



LES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS SE FORMENT

Dans le but de former et d'outiller les bénévoles associatifs locaux, une session de formation a été proposée le 22 novembre 2018 au Cheylard. Le thème de la soirée était la diversification des ressources financières pour les associations. L'animation de cette rencontre a été confiée à Mme Jean Pierre du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) qui a apporté de nombreuses informations et a pu répondre aux questions des participants.

Début 2019, une autre session sera organisée sur un thème différent.

ZOOM SUR...

17^E RAID VTT DES MONTS D'ARDÈCHE

En 2018, la Communauté de communes Val'Éyrieux a repris l'organisation du Raid VTT des Monts d'Ardèche. 17 ans que ce Raid s'impose comme une aventure sportive riche en découvertes et positionne le territoire Val'Éyrieux en tant que terre de VTT et destination sport-nature. Les 29, 30 juin et 1^{er} juillet 2018, les concurrents ont participé à 1, 2 ou 3 jours de compétition en quatre étapes, sur 130 km et près de 4 000 m de dénivelé positif. Passages techniques, étroits, grimpettes ou descentes raides rythment cette épreuve, qualifiée de pure, dure, nature. Et pour celles et ceux qui souhaitent profiter de cette manifestation sans chrono, la version « rando » du vendredi et du dimanche est faite pour eux !

UN CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BOULES LYONNAISES AU CHEYLARD

À l'initiative de l'association sportive bouliste locale (A.S.B.), 64 équipes quadrettes en sport boules se sont défiées au Cheylard du 7 au 9 septembre 2018 lors du Championnat de France vétérans. Durant ces trois jours, la finale nationale du Championnat des associations boulistes de 4^e division a également été organisée. Toute l'équipe de bénévoles de l'A.S.B s'est mobilisée pour que les deux événements se déroulent dans les meilleures conditions avec de nombreux spectateurs au rendez-vous au plateau sportif du Pré Jalla du Cheylard, où se déroulaient les parties.

UN FORUM DÉDIÉ À L'ACTION SOCIALE ET AUX SERVICES

Organisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Val'Éyrieux (CIAS), le tout premier forum de l'action sociale a eu lieu le 15 novembre 2018 au Cheylard.

Installés sur différents stands, les nombreux acteurs locaux impliqués dans les domaines de l'action sociale ont pu présenter leur fonctionnement et répondre aux questions des visiteurs.

Durant cette journée riche en échanges et en débats, les résultats de l'analyse des besoins sociaux (ABS) du territoire ont été présentés.

SERVICES TECHNIQUES

EAU POTABLE : LES EXTENSIONS DU RÉSEAU CONTINUENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Du côté de Saint-Jeure-d'Andaure, Bellevue, Pauliac et Pétignon sont désormais desservis, ainsi qu'une fromagerie. Ces travaux ont débuté en mars 2018 et se sont terminés en mai.

À Saint-Jean-Roure, les travaux de desserte en eau potable du hameau de Malleval ont débuté début 2018.

Enfin, à Accons, un réseau de collecte des eaux usées dans le hameau de Villebrion a été créé. Ces travaux, prévus dans le schéma directeur de la commune, ont débuté fin janvier 2018 et se sont terminés au début de l'été. À noter que, sur une partie du chantier, ces travaux sont réalisés en tranchée commune avec ceux de la fibre optique et du réseau de télécommunication.

En parallèle à ces travaux, la régie du service de l'eau Val'Eyrieux a récemment mis en place un programme de nettoyages systématiques des réservoirs d'eau potable. Ces opérations, nécessaires à la qualité des eaux distribuées, peuvent conduire à des interruptions de l'alimentation en eau. Pour que chacun en soit bien informé au préalable, des bulletins d'information sont systématiquement distribués aux abonnés concernés dans les jours précédant les interventions.

ZOOM SUR...

UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR L'ENTRETIEN DE LA DOLCE VIA

Les aides du dispositif « Val'Eyrieux, Territoire à Énergie Positive » ont été sollicitées afin d'acquérir un véhicule 100 % électrique. Si ce véhicule propre sert ponctuellement de véhicule d'intervention, il est essentiellement utilisé sur La Dolce Via pour effectuer l'entretien courant, comme le désherbage ou le nettoyage des débris végétaux, la collecte des poubelles et assurer une surveillance régulière qui permet la mise en place rapide d'interventions avec des moyens plus importants quand cela est nécessaire. Ainsi les 47 km de voie verte qui traversent le territoire sont parcourus et entretenus chaque semaine en minimisant la gêne sonore et la pollution.

TERRITOIRE

LE SCoT : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMUN

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) vise à définir pour une durée de quinze à vingt ans, les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements et de déplacements pour un territoire défini. L'objectif est de permettre un développement harmonieux et durable du territoire, mais aussi d'en maîtriser le développement sur le moyen terme.

Le SCoT Centre Ardèche regroupe les territoires des communautés de communes Val'Eyrieux et du Pays de Lamastre, et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Les 3 grands principes du SCoT :

- ▶ Un principe d'équilibre entre le développement urbain et la protection des grands ensembles naturels ou agricoles
- ▶ Un principe de mixité sociale et de diversité des fonctions urbaines (habitat, mobilité...), économiques (commerces, tourisme...) et rurales
- ▶ Un principe de respect de l'environnement avec la préservation de la qualité de l'eau, de l'air, le respect de la biodiversité, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, la préservation des ressources...

LA FIBRE SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE

Les travaux de construction d'un local technique, indispensable au déploiement du réseau de fibre à la maison (FTTH), ont débuté en 2018 sur la commune du Cheylard. En Drôme-Ardèche, ce sont près de 200 locaux techniques qui seront construits, afin de pouvoir amener la fibre à 310 000 foyers et entreprises répartis sur 640 communes de l'Ardèche et de la Drôme.

Sur le territoire de Val'Eyrieux, le Syndicat mixte ADN prévoit de réaliser de l'ordre de 11 500 prises FTTH. La Communauté de communes participe au financement du projet à hauteur de 300 euros par prise, soit un investissement total de plus de 3 400 000 euros sur les 8 années prévisionnelles de déploiement.

Toujours sur Val'Eyrieux, 2 premières poches de déploiement sont à ce jour engagées :

- ▶ la première sur le secteur ouest du Cheylard (Mariac/Acons/Le Cheylard), qui porte sur une volumétrie d'environ 1 500 prises FTTH ;
- ▶ la seconde sur le secteur nord et est du Cheylard (Jaunac/Saint-Jean-Roure/Saint-Ciergesous-le-Cheylard/Saint-Micheld'Aurance/Le Cheylard), qui représente une volumétrie d'environ 2 300 prises FTTH.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

ZOOM SUR...

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE VAL'EYRIEUX À LA 29^E CONVENTION DE L'ADCF

Les 3, 4 et 5 octobre 2018, plus de 1 500 élus et citoyens originaires de la France entière se sont retrouvés au Centre International de Deauville pour la 29^e Convention de l'AdCF (Assemblée des Communautés de France), le rendez-vous des communautés et des métropoles. Cette 29^e édition était consacrée aux nouvelles relations des intercommunalités avec leurs communes, avec les citoyens, les acteurs économiques locaux, le tissu associatif, les agriculteurs...

Le Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux, le Dr Jacques Chabal, a été invité à s'exprimer lors d'un Forum économique. Il a ainsi pu présenter notre ruralité active à dominante économique et l'innovation permanente de notre territoire et de ses entreprises. Cette intervention aura permis de mettre en avant les potentialités de Val'Eyrieux, territoire aux mêmes atouts de services que les métropoles qui l'entourent mais avec un environnement naturel et humain de qualité.

PARTENARIATS ET VISITES OFFICIELLES

LES COUPS DE CŒUR DE L'ECO VOX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le 1^{er} février 2018, à la Salle de La Chapelle au Cheylard, Val'Eyrieux a accueilli les nombreux entrepreneurs du territoire à l'occasion des Coups de coeur de l'Eco, organisés en partenariat avec VOX Auvergne-Rhône-Alpes. Toutes les entreprises étaient présentes et ont été récompensées pour le choix de leur investissement dans notre territoire.

Dans son discours d'accueil, le Dr Jacques Chabal a affirmé : « *Nous travaillerons différemment demain, les territoires doivent suivre et accueillir l'entreprise, les décideurs économiques sont à mettre au premier plan : nous voyons aujourd'hui l'émergence de nouveaux modèles économiques. [...] Notre territoire est un espace local de liberté, de créativité, qui s'est donné les moyens et des outils innovants pour que des idées performantes puissent germer et grandir. Aujourd'hui nous pouvons l'affirmer : notre ambition économique depuis longtemps mise en place est devenue réalité pour l'avenir de Val'Eyrieux et les générations futures !* »

UNE CONVENTION ENTRE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ET VAL'EYRIEUX

Fabienne Munoz, Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche et Jacques Chabal, Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux, se sont retrouvés le 18 mai 2018 au sein de l'atelier du bijou à Saint-Martin-de-Valamas pour signer une convention de partenariat entre les deux structures.

Cette convention prévoit l'accompagnement des créateurs installés dans la pépinière de l'atelier, ainsi que la mise en place de formations et d'ateliers pour les professionnels de la bijouterie, mais aussi pour tous les professionnels du territoire.

Un partenariat qui ouvrira assurément de nouvelles perspectives d'évolution aux entrepreneurs de Val'Eyrieux, et qui s'inscrit dans la politique d'accompagnement des entreprises initiée par la collectivité.

VISITE DES EXPERTS UNESCO POUR LE GEOPARK

Dans le cadre du renouvellement du label Geopark mondial Unesco des Monts d'Ardèche, deux expertes de l'Unesco ont été accueillies le 13 juillet 2018 à Saint-Clément (visite de l'Ecole du vent et du belvédère) et à Jaunac (visite du site de Brion), à la découverte du riche patrimoine géologique de Val'Eyrieux.

Suite à cette visite de 3 jours en Ardèche, les retours de l'UNESCO ont été très positifs et la réponse officielle sera connue au printemps 2019. Pour poursuivre cette dynamique, la Communauté de communes Val'Eyrieux travaille en partenariat avec la commune de Mariac sur le projet de valorisation du géosite de la vallée des Tuiliers (entre Girond et Cornuscle).

